

Ouvrir l'école aux parents – Dispositif académique

Axe 3 – Renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations

Sous-mesure 322 – Lutter contre le décrochage et l'abandon scolaire précoce

ORGANISME

GIP - FCIP CAFOC de l'académie de Créteil

DURÉE

Du 01/01/13
au 30/06/2014

BUDGET

Total prévisionnel :
548 893,08 €

Cofinancement FSE :
108 578,58 €
20 %

CONTACT

Chef de projet :
Sophie Benoist, chargée
de mission CAFOC

Tél. : 01 57 02 61 72
Mel : sophie.benoist@ac-creteil.fr



CONTEXTE

Les difficultés scolaires des enfants de migrants peuvent être importantes quand ces élèves ne sont pas accompagnés par leurs parents dans leurs parcours scolaire faute de compréhension par les parents des attentes de l'école.

PUBLIC CONCERNÉ

Ce dispositif s'adresse à 1120 parents d'élèves immigrés ou étrangers.

OBJECTIFS

Objectif général du projet : lutter contre le décrochage ou l'abandon scolaire (sous-mesure 322) par la prévention de la déscolarisation des enfants de migrants en permettant aux parents de mieux accompagner les enfants dans leur scolarité.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les parents, connaissant mieux le système scolaire et son fonctionnement, peuvent accompagner leurs enfants dans leur scolarité, adhèrent aux valeurs de l'école.

Pour certains parents, passage du DILF ou du DELF.

ACTIONS

1/ Accompagner les parents pour une meilleure compréhension du système scolaire : les ateliers « Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration » cofinancés par la DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) visent un triple objectif :

- l'acquisition de la langue française (alphabétisation, apprentissage ou perfectionnement) ;

- la présentation des principes, des valeurs et des usages de la société française ;
- une meilleure connaissance de l'institution scolaire, des droits et des devoirs des élèves et de leurs parents, ainsi que des modalités d'exercice de la parentalité.

Organisé sur la base d'un enseignement de 60 à 120h pour l'année scolaire ; dispositif gratuit pour les participants se déroulant dans les établissements scolaires. Pour certains parents, installés en France depuis plusieurs années, c'est l'occasion de mieux s'approprier les différents aspects, souvent complexes, du métier de "parent d'élève à la française". Pour d'autres, arrivés plus récemment, l'atelier est destiné à faciliter l'entrée en contact avec l'école.

2/ Créer des outils : action à destination des équipes éducatives :

- création d'un référentiel ;
- 12 thématiques déclinées en séquences pédagogiques (6 fiches par thématique) proposant des outils, des exercices d'évaluation... facilitant la gestion de l'hétérogénéité du public. 3 fiches destinées aux formateurs et 3 fiches aux parents ;
- la production de 12 films.

3/ Communiquer et diffuser cette expérience : dans l'académique mais aussi au niveau national.

PRIORITES TRANSVERSALES

Égalité des chances.
Innovation.